



ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES TIREURS VÉTÉRANS

Francis ROSSI, Président
Route de Lausanne 22, 1303 Penthaz

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Samedi 1^{er} février 2020 Beausobre, Morges

PRÉSIDENCE : André COLLET, vice-président

L'assemblée de ce jour a été dûment convoquée selon l'article 14 des statuts. Aucune proposition de modification de l'ordre du jour n'étant parvenue et, valablement constituée, elle est à même de délibérer.

SOUHAITS DE BIENVENUE

En l'absence du président Francis ROSSI retenu par la maladie, le vice-président André COLLET dirige les débats. Il souhaite la plus cordiale des bienvenues aux Foyers de Beausobre à l'occasion de la 109^{ème} assemblée générale. En préambule, il informe les membres sur la santé du président tout en formulant des vœux de complet rétablissement. Il tient à remercier les membres de leur nombreuse présence et salue tout particulièrement la présence de nombreux invités :

Nos Présidents d'honneur MM. Willy DURUZ et Michel TALON, ainsi que Paul DÖBELI du comité de l'Association suisse des tireurs vétérans, et Monsieur Vincent JAKUES, Syndic de Morges.

Nos membres d'honneur : Louis-Robert PILET, Didier AMY, André ALLAMAN, Joseph SAVONA, Gilbert PAHUD, Charles RÜCHTY, Francis FAVRE, Marcel TURRIAN et Michel GRIN.

Les représentants des associations amies : Alfred TISSOT pour la SVC, Patrick TERRY, abbé-président de la FAV, Jacques DESSEMONTET, président de l'ASVTS, Claude PERRET, président de l'AVVTS et Gilbert FRIEDLI, président de l'USTL.

Le vice-président souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres qui, pour la première fois, assistent à nos débats. Il leur souhaite beaucoup de plaisir à participer aux activités de notre Association.

Personnes excusées : 44 membres ont pris la peine de s'excuser de ne pouvoir participer à notre assemblée. Parmi ceux-ci notre président d'honneur Benjamin MARGUERAT, Jean-Michel PELLEGRINO, membre d'honneur, ainsi que Beat ABGOTTSPON, vice-président de l'ASTV et chef des tirs de la région ouest.

Tous ces membres nous souhaitent des débats fructueux et sereins, ainsi qu'une belle journée accompagnée de bons moments d'amitié.

Nous avons une pensée toute particulière pour les membres retenus par la maladie, à qui nous adressons nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Le secrétaire Bernard SEYDOUX désigne 2 scrutateurs. Jean-Jacques TRABER et Dominique GERETTI acceptent ce mandat.

L'assemblée se lève et entonne le 1^{er} couplet de « Tout simplement ».

COMMUNICATIONS DU COMITÉ

La prochaine assemblée générale se déroulera le samedi 6 février 2021 à Villeneuve à la Salle de la Tronchenaz.

À l'issue de l'assemblée nous sommes invités à partager l'apéritif en partie offert par la Municipalité de Morges, que nous remercions chaleureusement pour sa générosité.

André COLLET adresse un merci tout particulier à la société de tir « TSM », emmenée par son président Denis PITTET et à Jean-Marc SAPIN, pour le précieux coup de main nous permettant d'être à l'aise en ce lieu. Grand merci aussi à la Municipalité de Morges pour son accueil et, afin de mieux connaître la commune hôte, la parole est passée à Monsieur Vincent JAQUES, Syndic.

Celui-ci présente la ville, petite mais dense, en pleine métamorphose, peuplée d'env. 16'000 âmes, située entre le lac et le vignoble. La localité est culturelle et économique. De multiples activités complètent l'attrait touristique dont la Fête de la Tulipe, carte de visite de la ville, qui en est à sa cinquantième édition cette année.

Au terme de l'allocution, André COLLET remercie M. le Syndic pour son message et lui remet une petite attention. Il lui souhaite beaucoup de plaisir à continuer de gérer cette belle commune de Morges-la-Coquette.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG 2019, À BAULMES

Après vérification, le PV de la 108^{ème} assemblée générale du 2 février 2019 à Baulmes a été dûment approuvé par le comité lors de sa séance du 11 mars. Sa lecture n'est pas demandée et il est adopté à l'unanimité.

HOMMAGE AUX DISPARUS

Mauvaise année pour notre association avec 20 décès. Un membre d'honneur a été accompagné à sa dernière demeure. Il s'agit de René MARTIN, qui était aussi notre correspondant pour les journaux « Le Vétéran Suisse » et « Tir Suisse ». À toutes les familles plongées dans l'affliction, le comité réitère ses sentiments de profonde sympathie. Un hommage silencieux est observé afin d'honorer la mémoire de nos camarades tireurs qui nous ont quittés pour un monde que l'on dit meilleur.

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

En plus de l'activité habituelle pour l'exercice 2019 nous avons organisé tout ce qui était lié à la FFTV à Zürich. Les affaires courantes ont été liquidées lors de 5 séances de comité et plusieurs contacts bilatéraux. Relevons encore notre participation aux assemblées générales de l'ASTV, la SVC, la FAV, l'USTL ainsi qu'à la Conférence des présidents à Aarau. Nous étions présents à la cérémonie du 24 janvier et nous sommes déplacés à la finale JU+VE à Thone.

En 2019, le comité a admis 29 nouveaux membres, déploré 20 décès, enregistré 12 démissions et prononcé 6 radiations pour non-paiement de la cotisation pendant 2 ans.

Au 31 décembre 2019, l'effectif comprenait 693 membres dont 39 dames.

La campagne de recrutement auprès des membres nés en 1960, menée par le soussigné et grâce à la mise à disposition des adresses par Jean-Luc CLOUX du comité SVC, se concrétise

par 25 nouvelles admissions. Cela ne compense pas tout à fait les départs, mais aujourd'hui notre association compte 708 membres dont 43 dames.

À ce stade du rapport, par la voix d'André COLLET, Francis ROSSI tient à relever le remarquable travail de ses collègues du comité. Travail efficace contribuant à la bonne marche de l'association. Cette excellente collaboration est possible grâce à une superbe ambiance. Francis ROSSI estime que les membres de son comité méritent bien des applaudissements.

RAPPORT DU CAISSIER

Au terme de l'exercice 2019, notre association dispose des fonds suivants :

Caisse	Fr.	1'071.50
CCP 10-6086-6 et CCP 17-573521-6		2'581.88
Compte E-épargne 92-967492-7		17'894.65

Soit au total **Fr. 21'548.03**

Au 31 décembre 2019, notre association a encaissé Fr. 8'620.- de cotisations et près de Fr. 4'700.- de dons. Pour les plus généreux donateurs le caissier prend la peine de leur témoigner personnellement et par écrit la reconnaissance de l'ACVTV.

Avant d'achever son rapport, Claude PERRET remercie les membres qui se sont acquittés de leur cotisation dans les délais. Toutefois, malgré la campagne de rappels, 11 cotisations ne sont pas acquittées à ce jour.

RAPPORT DU COMPTABLE

En 2018 André COLLET avait annoncé un déficit de Fr. 6'035.91 imputable en grande partie à la perte sur rendement des titres (- Fr. 3'740.-), et porté également au budget 2019 un excédent de dépenses de Fr. 6'600.-. Pour 2019 ces mêmes rendements ont rapporté Fr. 3'084.- ce qui fait clore l'année avec un montant de Fr. 2'562.- de moins que budgété. L'année se termine donc avec une perte de Fr. 4'038.22 après attribution de Fr. 2'500.- pour la FFTV 2023 à Berne.

La FFTV 2019 à Zürich a coûté Fr. 10'759.- mais nous avons préalablement provisionné Fr. 6'000.-. Malgré tout le comité contrôle bien la situation. L'argent est destiné au tir et aux tireurs. Par exemple, le défrayement pour l'utilisation de la voiture privée des membres du comité est de seulement 30 centimes par km.

Le budget 2020 prévoit un excédent de dépenses de Fr. 3'000.- en y incluant une provision de Fr. 2'500.- pour la prochaine FFTV.

Au terme de la lecture de son rapport, André COLLET remercie chaleureusement le caissier, Claude PERRET, qui fait un travail exemplaire. Il n'est pas simple de gérer encaissements et dépenses d'une association de 700 membres et, en 2019, il y a eu en plus tous les mouvements en rapport avec la FFTV de Zürich.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES

René FAYET, vérificateur, lit le rapport signé par lui-même et Michel SCHNEIDER. Il propose d'adopter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables, avec des vifs remerciements pour leur excellent travail.

DISCUSSION ET ADOPTION DES RAPPORTS

Les rapports ci-dessus sont adoptés à l'unanimité.

NOMINATION DU COMITÉ

Si physiquement notre président Francis ROSSI, entré au comité en 2011, est encore diminué il faut savoir qu'il a une volonté hors du commun, ses capacités mentales sont les mêmes qu'avant sa maladie, il a plein de projets et, surtout, il accepte une réélection. C'est par des applaudissements nourris qu'il est reconduit dans ses fonctions.

Les 6 autres membres sont d'accord de continuer à œuvrer pour le bien de l'association.

COMPOSITION DU COMITÉ POUR 2020

Président : Francis ROSSI
Vice-président : André COLLET
Membres : Claude PERRET, Bernard SEYDOUX, Maurice STETTLER, Jean-Pierre COCHARD et Daniel GRAF.

ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES

Les vérificateurs sont nommés pour 3 ans et le membre en charge le plus ancien est remplacé chaque année. René FAYET se retire. Nous le remercions pour sa sympathique collaboration et le travail accompli. La commission 2020 se décline donc comme suit : Michel SCHNEIDER (rapporteur), Jean-Daniel QUIBLIER (vérificateur) et Françoise KÄMPF qui s'est spontanément annoncée, en qualité de suppléante.

ACTIVITÉS DE TIR – 300 m., Maurice STETTLER

Tir annuel

Pour la 2^{ème} année les tireurs peuvent choisir entre la médaille ou une contre-valeur en cartes-couronnes. À l'identique de l'an dernier, sur les 15 récipiendaires 6 ont préféré la traditionnelle médaille olympique et 9 ont choisi les cartes-couronnes. Ce système mis en application en 2018 répond bien aux attentes des tireurs.

La participation accuse à nouveau une légère baisse. Les journées de tir ont réuni 193 tireurs à Vernand, soit 13 de moins qu'en 2018. 30 tireurs (+1) se sont alignés en catégorie A, 54 (+1) en catégorie D et 110 (-15) en catégorie E. 6'200 cartouches ont été tirées. Tous les résultats figurent sur le site internet.

Championnat suisse individuel

Ce championnat connaît une baisse régulière de fréquentation : seulement 130 tireurs (-20). La déception est grande mais notre objectif est toujours « de remonter la pente ». C'est pourtant une excellente occasion de s'entraîner et, pour les meilleurs, l'espoir de se qualifier pour la finale JU+VE.

Concours individuel

Cat A : William TILLE 99 pts, Claude PERRET 97 et Renato MARTINET 97.

- À noter que William TILLE est 4^{ème} de ce concours sur le plan Suisse et reçoit une magnifique médaille de l'ASTV des mains de Paul GÖBELI.

Cat D : Blaise BUFFET 95 pts, Georges-André GILLIAND 95 et Frédéric BERTRAND 94.

Cat E : Roger CARRARD 96 pts, Rémy BANDERET, Alfred TISSOT, Jean-Pierre BEZENÇON et Norbert BÉCHOLEY ex aequo 94.

Concours JU-VE

Toutes distances confondues, les 9 tireurs vaudois qualifiés ont fait le déplacement à Thoune.

En cat A, William TILLE termine à la 5^{ème} place en finale.

Proclamation des rois à 300 m.

Catégorie A	Roi du tir	médaille	William TILLE	247,1
	2 ^{ème}	CC	Claude PERRET	246,4
	3 ^{ème}	CC	Christiane BILL	245,6
Catégorie D	Roi du tir	médaille	Willy MAYOR	238,5
	2 ^{ème}	CC	François CAPT	237,7
	3 ^{ème}	médaille	Gilbert CHABLOZ	237,1
Catégorie E	Roi du tir	CC	Roger CARRARD	239,1
	2 ^{ème}	médaille	Bernard JOHNER	235,6
	3 ^{ème}	médaille	Norbert BÉCHOLEY	235,2

ACTIVITÉS DE TIR – pistolet, Jean-Pierre COCHARD

Tir annuel

37 tireurs se sont présentés sur les pas de tir : 26 ont tiré à 50 m. et 37 à 25 m. (-4)

Proclamation des rois

50 m.	Roi du tir	CC	Pierre DÉVAUD	183,5
	2 ^{ème}	CC	Bernard SEYDOUX	182,3
	3 ^{ème}	médaille	Jean-Denis THIEBAUD	181,4
25 m.	Roi du tir	CC	Bernard ULDRY	196
	2 ^{ème}	CC	Marx NISSEN	195
	3 ^{ème}	CC	Roman BRIAN	194

Concours individuel

37 tireurs ont participé à cette compétition, soit 23 à 50 m. et 34 à 25 m. Participation stable.

- À 25 m. avec un résultat de 99/100 pts, Bernard ULDRY occupe le 4^{ème} rang suisse au concours individuel. Il reçoit une magnifique médaille de l'ASTV des mains de Paul GÖBELI.

Championnat suisse individuel

23 tireurs ont participé à cette compétition, soit 11 à 50 m. et 19 à 25 m.

Concours JU-VE

2 tireurs se sont qualifiés et ont participé à la finale. Jean-Pierre BRESCH termine au 4^{ème} rang à 50 m. en cat C, et François VERDAN remporte une médaille de bronze en cat E à la grande finale à 25 m.

Centre de tir sportif de Vernand

Tir avancé

Jeudi 11 juin 2020, en fin d'après-midi. Pour les pistoliers il n'est pas prévu de tir avancé. Toutefois, les empêchés ont la possibilité de prendre contact avec Jean-Pierre COCHARD qui leur proposera une solution.

Journées officielles

Mardi 16.06.2020, après-midi et mercredi 17.06.2020, tout le jour.

Pour assurer la sécurité et pour un bon déroulement de notre tir annuel, Maurice STETTLER lance un appel et remercie par avance les membres qui voudront bien s'annoncer comme collaborateurs. Il espère aussi un regain d'intérêt ou, au pire, maintenir la participation en 2020. Il incite chacune et chacun à prendre par la main les indécis et rejoindre Vernand aux dates sus mentionnées.

La parole est donnée Paul DÖBELI, membre du Comité Central (CC) de l'ASTV, qui occupe la fonction de traducteur. Il nous apporte le salut de l'organe faitier qui, grâce à ces relations, permet de maintenir le contact avec les associations cantonales et de connaître leurs attentes. L'orateur nous informe des nombreuses préoccupations du CC, particulièrement avec la FST au sujet du système AFS (Administration de la Fédération et des Sociétés). Tout n'est pas encore réglé car il faut attendre 2022 pour que le logiciel soit disponible. Paul donne encore de nombreuses explications, souvent techniques, et autres nouveautés pour les années à venir.

- Le tir sur appui à 10m. est déjà bien ancré. Il sera introduit dès 2021 à 25 et 50m. seulement pour les pistolets à percussion annulaire. Ceci est déjà en vigueur depuis cette année pour le fusil standard cat A à 300m. pour les SV (70 ans).
- À Thoun, la finale JU-VE au pistolet à 50m. sera supprimée à fin 2020 (participation en déclin, discipline pas tirée par les jeunes). Pour la remplacer, la carabine 50m. petit calibre reprendra le flambeau dès 2021.
- La protection des données est un problème sensible. Lors de la publication des classements seuls les noms, prénoms, lieu de résidence (de préférence uniquement la société ou l'association), l'année de naissance et le résultat doivent apparaître. Aucune autres données ne peuvent être divulguées.
- Le tireur risque une amende de Fr. 300.- pour transport d'arme non-conforme.
- L'AG des délégués se déroulera à Zürich Oerlikon le 4 avril prochain.
- Au CC 5 postes sont à repourvoir d'ici 2021.

Il termine en remerciant le comité de l'ACVTV pour son invitation et se réjouit du plaisir qu'il a à collaborer avec lui. C'est grâce à cette entente cordiale que nous pouvons continuer de défendre la cause qui nous rassemble : la pratique d'un sport national dans un esprit patriotique. Pour conclure il rappelle la devise des « vétérans » : **pour notre plaisir et comme exemple pour la jeunesse !**

André COLLET remercie Paul pour ses aimables propos et le message du CC. Il rejoindra Tramelan avec quelques obus bien vaudois.

HONORARIAT

Vétérans d'honneur fédéraux

L'Association Suisse des Tireurs Vétérans, par l'entremise de Paul DÖBELI, décerne un diplôme et une palme or aux tireurs qui ont atteint l'âge de 80 et plus avec un minimum de 10 ans de sociétariat. Cette année, ce sont 15 membres de notre association qui sont à l'honneur.

Vétérans honoraires cantonaux

Notre association remet un diplôme de vétéran honoraire cantonal aux 22 membres qui sont sociétaires depuis 15 ans. L'assemblée marque son respect à tous ces vaillants récipiendaires au travers d'applaudissements nourris.

REMISE DES MAÎTRISES VÉTÉRANS

En préambule, et afin d'informer aussi les nouveaux vétérans, Bernard SEYDOUX rappelle les règles pour l'obtention des maîtrises.

- A compter du moment où le tireur devient membre d'une association cantonale des vétérans il a droit à 2 maîtrises pour le fusil ET le pistolet
- Pour la 1^{ère}, 10 mentions de tir fédéral en campagne (les vertes !)
- Pour la 2^{ème}, 6 mentions supplémentaires
- La demande doit être faite jusqu'au 30 septembre de l'année en cours

Excellent millésime puisque 17 membres se voient décerner la ou les maîtrises vétérans.

1^{ère} maîtrise de l'ASTV à 300 m. : 11 tireurs
2^{ème} maîtrise de l'ASTV à 300 m. : 2 tireurs

pistolet : 3 tireurs
pistolet : 1 tireur

Les bénéficiaires de la 1^{ère} maîtrise sont invités à se lever un instant afin d'être applaudis. Les récipiendaires de la 2^{ème} maîtrise sont appelés nominalement à se rendre devant la scène pour toucher leur récompense sous les applaudissements de la salle.

COTISATION ANNUELLE 2021

Malgré les déficits en 2018 et 2019, et la perte prévue pour 2020, le comité propose de maintenir la cotisation annuelle à Fr. 20.-. Sa proposition est acceptée.

PROPOSITIONS ET DIVERS

FFTV ZH2019

Belle participation des tireuses et tireurs vaudois puisque pas moins de 153 membres ont fait le déplacement avec, à la clé, d'excellents résultats. De mémoire d'homme, on ne se souvient pas que 6 tireurs aient été convoqués à la distribution de prix à la suite d'un tir fédéral.

300 m. André COLLET, cat A, 2^{ème} à la cible Militaire avec 388 pts
 Roger PICHONNAZ, cat E, 5^{ème} à la Vétéran avec 79 pts
 Michel BORGHI, cat D, 6^{ème} à l'Art avec 476 pts
 Pierre-Gilbert TANNER, 6^{ème} à la Militaire avec 381 pts

25 m. Michel COMBREMONT, cat D, 2^{ème} à l'Art avec 96 pts

50 m. François VERDAN, cat C, 4^{ème} à la Militaire avec 76 pts

Lors de la finale inter-associations cantonales l'équipe 25 m. composée de Bernard SEYDOUX, François VERDAN et Bernard ULDRY s'est hissée sur la 2^{ème} marche du podium. Il y avait 22 cantons participants. Le groupe à 50 m. avec Philippe BEAUVERD, Pierre DÉVAUD et Jean-Pierre BRESCH a terminé à une honorable 10^{ème} place.

À l'arme longue, en cat. A, l'équipe composée de Renato MARTINET, Claude PERRET, Bernard OGUEY et William TILLE « est chocolat » à 2 petits points des 3^{èmes}. À relever l'excellent tir de Renato qui n'a fait « que » 198 pts, soit la meilleure performance de cette finale. En D, l'équipe Roger DONZALLAZ, Michel DESMEULES, Pierre-Gilbert TANNER et Alain JOTTERAND se classe 11^{ème} sur 24, et en E, Rémy BANDERET, Jean-Jacques ZUMBRUNNEN, Claude BANDERET et Jacques DESSEMONTET occupent un 15^{ème} rang.

Le tir des comités romands 2019 a été organisé au stand des Effoliez d'Echandens. Les pistoliers vaudois ont terminé 3^{ème} et les tireurs à 300 m. ont remporté le challenge. À titre individuel, les 2 meilleurs résultats ont été réalisés par les vaudois, soit Bernard SEYDOUX à 25 m. et Claude PERRET à 300 m.

André COLLET cède ensuite la parole à Alfred TISSOT qui, pour la dernière fois, apporte le salut amical du comité de la Société Vaudoise des Carabiniers. Il est toujours fier et honoré de prendre la parole devant un parterre de tireuses et tireurs de qualité. Il informe que la commission de tir de la SVC a passé en revue et uniformisé les règlements de tous les tirs à toutes les distances organisées dans le canton. Il en profite pour inciter les tireurs et leurs sociétés à participer à ces compétitions. Alfred remercie encore l'Association pour le support financier à la filière de formation à hauteur de Fr. 1'000.-. Avant de conclure il félicite le comité de l'ACVTV pour le travail qu'il accompli tout au long de l'année. Il termine son allocution en adressant ses meilleurs vœux et une excellente nouvelle saison de tirs pleine de bons résultats.

André COLLET remercie Alfred pour ses aimables paroles et pour tout ce qu'il a fait et réalise encore pour le tir. Il lui offre une petite attention qui l'aidera à combler le temps libre à partir du mois de mars.

Tous les intervenants ont une pensée profonde pour notre président Francis ROSSI et lui souhaitent un bon courage pour combattre la maladie et un complet rétablissement.

En conclusion le vice-président invite chaque membre à recruter de nouveaux vétérans afin d'étoffer nos rangs. C'est la seule façon de garantir la pérennité de notre association. Au comité, 3 départs interviendront en 2021 et 2022. Afin d'assurer la relève, COLLET lance un appel aux membres désireux de consacrer un peu de leur temps à la cause du tir.

André convie encore tous les tireurs à participer nombreux au tir annuel des 17 et 18 juin au stand de Vernand et ajoute : N'oubliez pas que vous êtes attendus à la salle des tireurs pour passer un bon moment entre tireurs, donc entre gens sympathiques !

Comme à l'accoutumée, et pour respecter la tradition, c'est la Prière patriotique entonnée par Francis FAVRE et chantée en chœur qui met un terme à cette 109^{ème} assemblée générale.

André COLLET remercie encore les membres et invités et souhaite à toutes et tous une excellente fin de journée. Il est 11h52, c'est l'heure de l'apéro, SANTÉ, bon appétit et excellente saison de tir.

Le secrétaire
Bernard Seydoux